



VINCENT PALLOTTI, PRECURSEUR DE L'APOSTOLAT UNIVERSEL

L'Eglise telle qu'elle est organisée aujourd'hui est le fruit d'une évolution. Avant le Concile œcuménique Vatican II, l'Eglise connaît une structure pyramidale : d'abord les Evêques, ensuite les prêtres et enfin les fidèles laïcs. Avec le Concile Vatican II, l'Eglise apparaît comme « l'unique peuple de Dieu » (*Lumen Gentium*, n° 13). Cette vision d'une Église communion, Vincent Pallotti (1795-1850) l'a déjà bien avant le Saint Concile quand il fonde l'Union de l'Apostolat catholique le 09 janvier 1835.

En effet, en l'Union de l'Apostolat Catholique, Vincent Pallotti veut réunir à la fois des prêtres, des religieuses, des laïcs chacun dans son état de vie et ayant une fonction précise tout en collaborant les uns avec les autres. Son intention avouée est d'imiter la communion et la coopération qui existe en la Sainte Trinité. Pour Pallotti, chacun des membres baptisés de l'Eglise, corps mystique du Christ, est un apôtre. De par son baptême, il est obligé à l'apostolat selon sa situation et son état. L'apostolat est ainsi l'imitation par tous de Jésus-Christ, Apôtre du Père éternel. S'il n'y a qu' « un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême » (Ep 4, 5), nous sommes donc tous peuple de Dieu choisi par Lui seul. Voilà pourquoi Saint Augustin dira : «...je suis à vous comme évêque, comme chrétien je suis avec vous » (Saint Augustin, *Sermon 340*). On est donc d'abord chrétien avant d'être Evêque, prêtre, religieuse, religieux, laïc, etc.

Le Concile Vatican II corrobore les idées de Pallotti lorsqu'elle définit les « laïcs » comme «...l'ensemble des chrétiens qui ne sont pas membres de l'Ordre sacré et de l'état religieux sanctionné dans l'Eglise, c'est-à-dire les chrétiens qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au peuple de Dieu, faits participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Eglise et dans le

monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien » (*Lumen Gentium*, n° 31). Ce n'est donc pas un hasard si Vincent Pallotti est canonisé en plein Concile le 20 janvier 1963 par le Pape Jean XXIII (Pallotti a été béatifié 13 ans plutôt par le Pape Pie XII le 22 janvier). Cela confirme une reconnaissance de sa pensée et de son projet.

C'est dans cette même pensée que les Fils et les Filles de Pallotti s'engagent tous les jours dans les différentes œuvres : paroisses, écoles, collèges, hôpitaux, maisons d'accueil, maisons de formations. C'est dans ce même esprit que l'équipe pallottine d'Ermont exerce sa mission.

Père Patrice ATEBA BENDE, SAC